



QUELLES AIDES PAC POUR LA FILIÈRE ÉQUINE EN BRETAGNE

Chloé Ollier

Conseil des Equidés de
Bretagne



PRIMES RACES MENACÉES

Cette mesure vise à conserver sur les exploitations des animaux des espèces asine, équine, appartenant à des races locales menacées de disparition



PRIME RACES MENACÉES

- Etre propriétaire des équidés
- Détenir de façon permanente les animaux engagés
- Conduite en race pure
- Adhérer à l'association nationale de race



PRIME RACES MENACÉES

- Mettre à la reproduction les femelles engagées
- Enregistrement des saillies naissances
- Plafonnement 30 UGB (Unité de gros bétail)



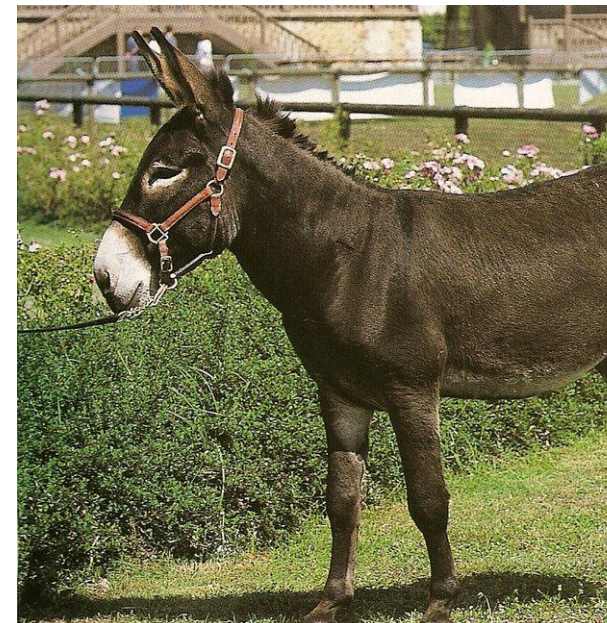
Races éligibles en Bretagne



*Cheval de Trait
Breton*



Cob Normand



Ane Normand



*Ane
du Cotentin*

**DISPOSITIF DE SOUTIEN À
LA MODERNISATION DES
BÂTIMENTS ET
ÉQUIPEMENTS ASSOCIÉS
DES EXPLOITATIONS
AGRICOLES
(DISPOSITIF 411 B)**





TYPES DE PROJETS SOUTENUS

--> Toutes les filières de production, animales ou végétales, sont potentiellement éligibles.

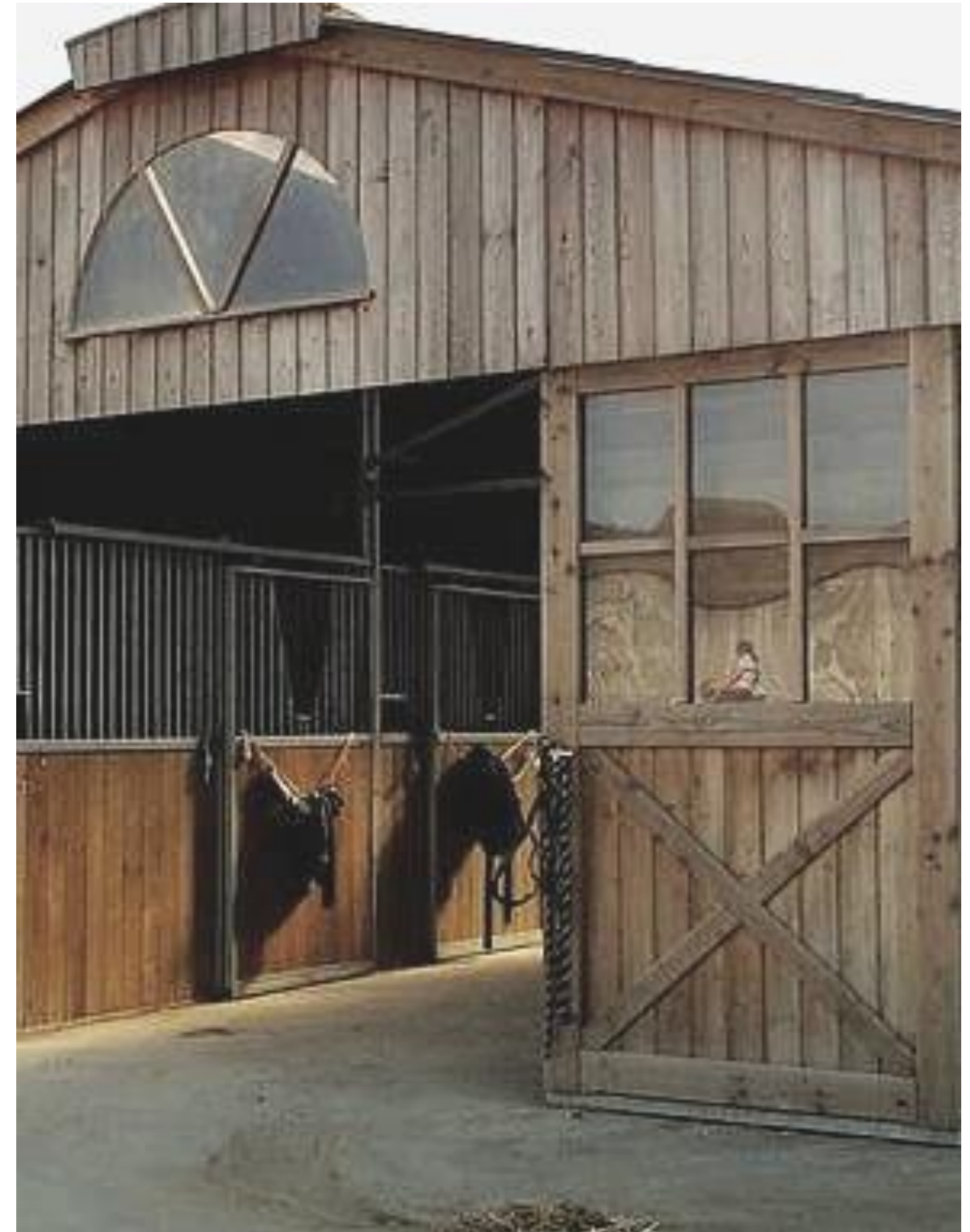


**L'ACTIVITÉ DOMINANTE
DOIT ÊTRE L'ÉLEVAGE
D'ÉQUIDÉS**



EXEMPLES

**CONSTRUCTION OU
EXTENSION D'UN BÂTIMENT
D'ÉLEVAGE**



EXEMPLES

CONSTRUCTION OU
EXTENSION D'UN BÂTIMENT
DE STOCKAGE-
CONDITIONNEMENT



EXEMPLES

MODERNISATION OU
ADAPTATION D'UN
BÂTIMENT EXISTANT ET/OU
DE SES ÉQUIPEMENTS





MERCI DE VOTRE ATTENTION